



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Construction d'un bâtiment à usage d'activité logistique pour la société GEMFI au sein de l'extension de la Zone d'Activité du Bosc-Hêtrél sur la commune de Criquebeuf-sur-Seine (27 340)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

GEMFI

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Laurent HORBETTE en qualité de Directeur Général

RCS / SIRET

3 3 9 7 5 3 7 2 5 0 0 0 3 7

Forme juridique

Société par actions simplifiée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1.a - Installations classées pour la protection de l'environnement 39.a -Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire, ou à une procédure de zone	Installation classée pour la protection de l'environnement soumise à autorisation au titre des rubriques 1510, 1530, 2662, 2663-1 et 2663-2, à enregistrement au titre de la rubrique 1511 et à déclaration au titre des rubriques 2925 et 2910 Surface de plancher supérieure à 10.000 m ² mais inférieure à 40 000 m ² (37 700 m ² environ)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la réalisation d'un bâtiment à usage d'entrepôt et de bureaux d'une surface plancher totale de 37 700 m² environ, dont six cellules de stockage. Le bâtiment sera implanté sur un terrain d'une superficie de 90 217 m² sur les parcelles cadastrales ZE 64p, ZE 65p, ZE 66p, ZE 67p, ZE 68p, ZE 69p, ZE 70p, ZE 71p, ZE 72p, ZE 73p, ZE 74p, ZE 75p, ZE 76p, ZE 77p, ZE 78p, ZE 79p, ZE 80p, ZE 83p, ZE 84p, ZE 87p, ZE 88p, ZE89p, ZE81, ZE82, ZE90p, ZE91p, ZE92p et ZE93p et pour partie la voie communale n°8 en cours de déclassement, sur la commune de Criquebeuf-sur-Seine. Ces parcelles sont actuellement utilisées comme des terrains agricoles à vocation de pâturage après une exploitation en carrières. Le terrain est inclus dans le périmètre de l'extension de la Zone d'Activité du Bosc-Hêtrél dans le cadre d'une déclaration de projet menée par la Communauté d'Agglomération Seine-Eure (CASE) visant à une mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la ville de Criquebeuf-sur-Seine. Le site se décomposera de la façon suivante : Surface du terrain 90 217 m² / Emprise au sol du bâtiment 37 300 m² environ/ Surfaces imperméables (autre que bâtiment) 24 639 m² / Espaces verts et chemins stabilisés 22 540 m². Cet établissement est destiné à l'entreposage de denrées alimentaires sous température dirigée (rubrique 1511) et de marchandises combustibles courantes classables sous les rubriques 1510 (marchandises combustibles courantes), 1530 (papier, carton), 1532 (bois), 2662 (plastiques polymères), 2663-1 (plastiques alvéolaires) et 2663-2 (autres plastiques) de la nomenclature ICPE.

4.2 Objectifs du projet

Cet établissement est destiné à accueillir une activité d'entreposage et de logistique s'appliquant à des marchandises diverses. Il est envisagé la présence de denrées alimentaires stockées sous température dirigée (rubrique 1511) et dans une moindre mesure de marchandises classées sous les rubriques 1510, 1530, 1532, 2662, 2663-1 et 2663-2.

D'une manière générale, les différentes étapes de l'activité logistique qui sera exercée sur le site sont :

- la réception des produits avec un approvisionnement par poids lourds,
- le stockage de produits dans les différentes cellules,
- la préparation des commandes,
- l'expédition des produits par poids lourds.

Dans les cellules de stockage, seuls des produits emballés seront manipulés, aucun stockage de type vrac ne sera effectué. Les produits stockés seront placés sur des palettes qui seront rangées dans les zones d'entreposage par des chariots élévateurs.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Compte tenu de l'altimétrie et de la pente du terrain et de l'altimétrie prévue pour la plate-forme logistique des terrassements en déblai/remblai sont prévus.

Des remblais (préchargement) sont prévus sur la parcelle. Les fondations seront dimensionnées suivant les caractéristiques techniques du sol telles que décrites dans l'étude géotechnique qui sera réalisée avant le démarrage du chantier.

Le chantier durera environ 12 mois. Il comptera les phases suivantes :

- préparation du terrain
- construction des bâtiments
- aménagement des parkings, voiries et réseaux
- aménagement des espaces verts.

L'ensemble du chantier respectera des consignes environnementales strictes.

Le projet recevra une certification environnementale BREEAM au minimum niveau Good.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'entrepôt est destiné à accueillir une activité d'entreposage et de logistique s'appliquant à des marchandises diverses.

Il est envisagé la présence de 150 personnes dans cet établissement qui pourra être amené à être en activité du lundi au samedi, 52 semaines par an, 24 heures sur 24.

L'activité de l'établissement nécessitera le travail de plusieurs équipes chargées de la réception et du contrôle des marchandises, du stockage, de la préparation des commandes, du contrôle de la préparation des commandes et de l'expédition. Le personnel sera composé essentiellement de préparateurs de commandes et de caristes.

Le bâtiment pourra accueillir environ 72 000 palettes dans six cellules de stockage dont la superficie sera de 6 000 m² environ. L'exploitant intégrera dans ses consignes d'exploitation et dans ses consignes de sécurité les prescriptions de l'arrêté du 11 avril 2017 relatif aux prescriptions générales applicables aux entrepôts couverts soumis à la rubrique 1510, y compris lorsqu'ils relèvent également de l'une ou de plusieurs des rubriques 1530, 1532, 2662 ou 2663 de la nomenclature des ICPE et de l'arrêté du 15/04/10 relatif aux prescriptions générales applicables aux entrepôts frigorifiques relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n° 1511 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Le bâtiment sera gardienné par télésurveillance en dehors des heures ouvrées.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Ce projet va faire l'objet d'une demande de permis de construire et d'une demande d'autorisation environnementale au titre de la législation ICPE.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Les dimensions du bâtiment seront : - longueur : 342 m, - largeur : 104 m	
TOTAL SDP = 37 000 m ² environ	

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**Zone d'Activité du Bosc-Hêtrél 2
27 340 CRIQUEBEUF-SUR-SEINE**Coordonnées géographiques¹**Long. 4°9'17''41"N Lat. 1°05'42"E**Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :**

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**Oui Non **4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**Oui Non **4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

Le bâtiment objet du présent CERFA n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale mais il s'insère dans l'extension de la zone d'activités du Bosc Hêtrél qui a fait l'objet d'une évaluation environnementale dans le cadre de la procédure de déclaration de projet entraînant la mise en compatibilité du PLU de la commune de Criquebeuf-sur-Seine.

L'étude d'impact jointe à la procédure de déclaration de projet décrit la réalisation de deux bâtiments d'environ 31 000 et 42 000 m².

Le présent bâtiment correspond à un deux bâtiments décrits dans cette étude d'impact.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se situe dans la ZNIEFF 230031130 de type 2, Les terrasses alluviales de la côte Guérard. La ZNIEFF de type 1 la plus proche est la ZNIEFF 230030465, Les Brulins qui se situe à environ 500 m au Sud-est du site.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Arrêté de protection du biotope le plus proche : Bras mort de Freneuse à 1,8 kilomètres au Nord du site.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	PNR Boucles de la Seine Normande à 11 km au Nord-ouest du site
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans l'Eure, le projet de PPBE, qui concerne la A13, A29, A131, A154 et N12, N13, N154 a été rédigé par la DDTM27 dans le cadre d'un travail partenarial avec les membres du comité de pilotage de l'observatoire du bruit. Ce document a été approuvé par arrêté préfectoral le 26 avril 2012. Le terrain objet du projet ne se situe pas dans les zones d'effets.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Criquebeuf-sur-Seine compte un seul monument historique : la Maison Riquier, classée Monument Historique par arrêté préfectoral en 1932. Cet édifice, ancien lieu de perception des droits de la vicomté de l'Eau de Rouen possède une galerie en pans de bois datant du 16ème siècle, classée elle aussi Monument Historique. Le site ne se situe pas dans le périmètre de protection de ce bâtiment
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone humide n'est identifiée sur la commune de Criquebeuf-sur-Seine.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Criquebeuf-sur-Seine est concernée par le PPR inondations "Boucle de Poses". Le terrain objet du présent dossier ne se situe pas dans le zonage réglementaire et ne fait l'objet d'aucune prescription. Pas de PPRT sur la commune de Criquebeuf-sur-Seine.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site pollué n'est recensé sur la base BASOL pour la commune de Criquebeuf-sur-Seine
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'emprise du projet est située en dehors de tout périmètre de protection de captage.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de site inscrit ou classé sur la commune de Criquebeuf-sur-Seine
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Zone Natura 2000 la plus proche du site est la ZSC – FR2302007, Îles et berges de la Seine dans l'Eure qui se situe à environ 1,5 km au Nord du site.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site sera raccordé sur le réseau public de distribution d'eau potable de la zone. Dans le cadre de son activité de logistique, le bâtiment n'utilisera pas d'eau industrielle. L'eau potable sera utilisée uniquement pour les besoins du personnel, pour l'entretien des locaux et les installations incendie. Il est notamment prévu une vidange de la cuve sprinkler tous les 3 à 6 ans. La consommation d'eau pour une personne peut être estimée à 50 litres par jour. Pour un effectif de 150 personnes, on peut donc envisager une consommation de 7 500 litres d'eau potable par jour (soit 7,5 m3/j).
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'est prévu ni démolition ni évacuation de terres (équilibre déblais/remblais) pendant le chantier.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le chantier de construction nécessitera des apports de matériaux (bâtiments, voiries, parkings, réseaux, etc...).
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est aujourd'hui un terrain agricole à vocation de pâturage après exploitation en carrière. Il est situé dans une ZNIEFF de type 2.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'assiette du projet n'est situé dans aucun périmètre réglementaire NATURA 2000. Néanmoins, le site est situé à 1,5 km d'une zone NATURA 2000 : la ZSC – FR2302007, Îles et berges de la Seine dans l'Eure. La distance et l'absence de corridor écologique rendent difficile toute communication entre le terrain d'assiette du projet et la zone Natura 2000. . La réalisation du projet n'aura donc pas d'impact sur le site NATURA 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain sur lequel sera construit le projet est aujourd'hui un terrain agricole inclut dans le périmètre de l'extension de la Zone d'Activités du Bosc-Hêtrél.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se situe ni dans un périmètre SEVESO seuil haut, ni dans un périmètre de risque technologique.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Criquebeuf-sur-Seine est concernée par le PPR inondations "Boucle de Poses". Le terrain objet du présent dossier ne se situe pas dans le zonage réglementaire et ne fait l'objet d'aucune prescription.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	On envisage que de l'ordre de 70 poids lourds et 150 véhicules légers transiteront chaque jour sur le site.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le trafic des poids lourds et des véhicules légers qui transiteront sur le site objet du présent CERFA sera source de bruit. La vitesse des véhicules sera limitée et les moteurs des poids lourds seront à l'arrêt pendant les phases de chargement/ déchargement.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les appareils d'éclairage extérieurs qui seront mis en place sur le site seront capotés afin de ne pas entraîner de pollution lumineuse diffuse. Le site sera conçu de façon à ce que les émissions (inhérentes à la sécurité des personnes) soient concentrées au niveau des cours et des parkings. Il s'agira uniquement d'éclairage dirigés vers le sol pour éviter l'halo lumineux.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'établissement ne présentera que peu de risques de pollution atmosphérique. Les seuls rejets atmosphériques seront : - les échappements des véhicules transitant sur le site, - les gaz de combustion de l'installation de chauffage, - le dégagement d'hydrogène des locaux de charge des batteries.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans le cadre de son activité, le bâtiment objet du présent CERFA n'utilisera pas d'eaux industrielles. L'eau potable sera utilisée uniquement pour les besoins du personnel, pour l'entretien des locaux, les installations incendie. Les eaux usées domestiques de l'établissement seront traitées dans la station d'épuration qui a été réalisée spécialement pour le traitement des eaux usées issues de la zone du Bosc-Hêtrél.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans le cadre de son activité, le bâtiment objet du présent CERFA n'utilisera pas d'eaux industrielles.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'activité logistique qui sera mise en oeuvre dans le bâtiment objet du présent CERFA produira essentiellement des déchets d'emballage et d'autres déchets non dangereux qui seront triés, conditionnés et enlevés conformément à la législation en vigueur afin de favoriser leur valorisation. Les déchets seront stockés dans des bennes étanches en extérieur de l'établissement avant leur enlèvement par des sociétés spécialisées.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le bâtiment logistique objet du présent dossier sera implanté au cœur de la Zone d'Activité du Bosc Hêtrél.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain sur lequel sera construit le projet est aujourd'hui un terrain agricole inclut dans le périmètre de l'extension de la Zone d'Activité du Bosc Hêtrél.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

L'étude d'impact jointe à la déclaration de projet menée par la Communauté d'Agglomération Seine-Eure visant à une mise en compatibilité du PLU de Criquebeuf-sur-Seine précise qu'un inventaire faunistique et floristique a été réalisé par la société BIOTOPE sur le terrain d'assiette de l'extension de la ZA du Bosc Hêtrél sur l'année 2017 au cours des périodes les plus favorables à la détection de la faune et de la flore.

Concernant l'impact du projet sur la faune et la flore, en cohérence avec l'étude d'impact de l'extension de la ZA du Bosc Hêtrél, les mesures de réduction suivante pourront être mises en place par l'exploitant :

- Adaptation du phasage des travaux (démarrage : défrichements et terrassements) en fonction des cycles de vie des espèces,
- Limitation des risques de pollution des milieux adjacents en phase travaux,
- Limitation des risques de dispersion d'espèces végétales exotiques envahissantes,
- Limitation des risques de pollution lumineuse,

Suite à la définition de ces mesures, les impacts résiduels du projet ont été évalués comme faibles pour l'ensemble des groupes biologiques, à l'exception de l'Oedicnème criard. Dans le cas où la mise en place de mesures de compensation pour ce dernier s'avérerait nécessaire, l'identification et l'aménagement d'espaces favorables à l'Oedicnème Criard dans le cadre de l'extension de la ZA du Bosc Hêtrél pourront être réalisés.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Montrouge

le

5 février 2019

Signature

GEMFI
28 bis, rue Barbès
92120 Montrouge
tél : 01 47 35 90 00
fax : 01 47 35 17 71
RCS Nanterre B 339 753 725

